

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

**École nationale supérieure d'architecture
de Nancy**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Jean Stillemans, président

Pour le Hcéres² :
Stéphane Le Bouler, président par interim

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation des formations pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Jean Stillemans, professeur de l'université catholique de Louvain et doyen honoraire de la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Cheriff Hanna, architecte, maître de conférences à l'ENSA Nantes ;

Mme Claire Minart, architecte, chargée du pilotage stratégique à l'ENSA Paris-Est.

M. François Andrieux, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'école nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) développe un enseignement organisé en trois cycles selon le schéma LMD et délivre deux diplômes en demande de renouvellement d'accréditation : le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master. Le doctorat est délivré par l'université de Lorraine. L'ENSA dépend de deux écoles doctorales de l'université de Lorraine pour délivrer les doctorats.

L'école propose en outre deux masters co-accrédités avec l'université de Lorraine : un master *Design* avec deux parcours, le parcours *Verre Design Architecture (VDA)* et le parcours *Design numérique et Architecture (DNA)*, et un master *Génie civil* parcours *Architecture Bois Construction (ABC)*.

La recherche est structurée en deux laboratoires, le MAP-CRAI (Centre de recherche en Architecture et en Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). Ces laboratoires sont rattachés respectivement à l'école doctorale IAEM (Informatique, Automatique, Électronique-Électrotechnique, Mathématiques et Sciences de l'Architecture) et à l'école doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel de l'université de Lorraine.

À la rentrée 2021, l'école accueillait 671 étudiants. Son équipe pédagogique est composée de 74 enseignants, dont 31 titulaires. Le personnel administratif compte 48 agents.

Le DEEA est constitué d'un tronc commun d'enseignements en vue d'acquiescer les fondamentaux à la fois de la culture architecturale, des processus de conception, et de la pratique du projet. L'offre de formation suit une progressivité pour aborder la complexité des sujets à traiter dans le cadre des studios de projets.

Le DEA est accessible aux étudiants titulaires d'un DEEA obtenu dans une ENSA. Quatre domaines d'étude structurent la formation DEA : AIE (Architecture, ingénierie et environnement), AVT (Architecture, villes et territoires), ATC (Architecture, théorie et critique) et AHP (Architecture, histoire et patrimoine).

Propos liminaire

Il faut préciser que l'école a déposé deux projets d'offre de formation pour chacun des deux cycles alors qu'il est attendu un document unique.

Analyse globale

Fort de une organisation administrative clarifiée et plus efficace et d'un projet qui mérite encore d'être décliné en actions, mais qui fédère toutes les communautés de l'école, l'école est dans une temporalité idéale pour porter un projet ambitieux d'évolutions des maquettes pédagogiques pour les cinq années à venir.

Le dossier d'accréditation souligne le besoin de l'appui des ministères de tutelle en matière de moyens. Il faut pointer l'ambition affichée de créer une licence professionnelle dans le cadre d'une politique d'insertion professionnelle après le 1^{er} cycle. Les changements proposés s'appuient par ailleurs sur les forces de l'établissement : une direction à l'écoute de ses équipes, des instances en début de mandat, un ancrage géographique fort et dynamique, des partenariats existants solides.

L'ENSA Nancy se positionne avec justesse sur nombre de recommandations du Hcéres pour la formation du deuxième cycle. Ainsi, l'école ambitionne pour les cinq années à venir de répondre aux enjeux de la transition écologique de manière prioritaire au sein de ses deux cycles. Elle souhaite également améliorer l'accompagnement vers l'insertion professionnelle et son suivi, de travailler à assouplir sa maquette pédagogique pour la rendre compatible avec une plus grande diversité de formations et de modes de formation, d'améliorer la lisibilité et la cohérence de l'offre de formation et de renforcer les liens entre formation et recherche. Pour ce faire, et en complémentarité avec les axes énoncés précédemment, l'ENSA prévoit d'étendre au deuxième cycle l'approche par compétences (APC) déployée précédemment en 1^{er} cycle, de renforcer l'apprentissage des langues et de structurer ses partenariats.

Néanmoins, si ces objectifs énoncés sont adaptés à la situation de l'école et s'appuient sur les recommandations du Hcéres, leurs conditions de mise en œuvre ne sont pas systématiquement détaillées de façon à permettre d'en évaluer les chances de succès.

Politique et caractérisation de l'offre de formation

L'école, mieux identifiée pour les spécificités de son deuxième cycle que pour le premier cycle, s'appuie sur l'apprentissage des fondamentaux. Les deux chaires partenariales, les deux laboratoires et les parcours de master apportent une coloration à l'école liée à l'histoire et au patrimoine, aux enjeux de la ruralité, aux

pratiques numériques, à la construction bois et aux filières courtes. Il est recommandé que cette identité vienne aussi nourrir les enseignements du 1^{er} cycle en déclinant son projet d'école dans un plan d'action plus opérationnel et un descriptif plus précis de ses enseignements et les modalités de mise en œuvre de l'APC.

L'ouverture à l'international se structure pour une meilleure organisation des échanges, mais sans annoncer une réelle planification ni les moyens nécessaires. Les actions proposées par l'ENSA pour renforcer l'accueil des étudiants en mobilité entrante sont adaptées et devraient permettre d'attirer plus de candidatures, à la condition que ces actions et ces facilités nouvelles soient suffisamment relayées par l'école pour toucher un plus grand nombre de candidats. Les partenariats dits structurants seront privilégiés : il s'agit de créer de véritables relations entre les enseignants de l'école et les enseignants des établissements partenaires afin d'optimiser les mobilités des étudiants, mais aussi de s'appuyer sur l'appartenance de l'école à une région transfrontalière pour créer de nouveaux partenariats. Les Erasmus days seront amplifiés afin de promouvoir les mobilités entrantes et sortantes qui devraient augmenter et bénéficier de cette politique partenariale ciblée. Les difficultés de suivi du cursus des étudiants en mobilité sortante relevées par le comité Hcéres dans son rapport d'évaluation du bilan devraient pouvoir être absorbées par le renfort d'un demi-poste dédié.

L'adossement de la formation à la recherche reste à améliorer. L'ENSA de Nancy projette de renforcer la place des chercheurs titulaires d'un doctorat dans les enseignements de séminaire et de créer une articulation plus forte entre la recherche et l'enseignement du projet. Ce projet devra rencontrer l'adhésion de la communauté enseignante pour pouvoir porter ses fruits. La question du renforcement de l'accueil des étudiants dans les unités de recherche n'est pas mentionnée, alors même qu'une recommandation du rapport Hcéres portait sur ce sujet. Au niveau du premier cycle, est également évoquée la mise en relation entre les thématiques de recherche des laboratoires et des ateliers de projets. Enfin, pour renforcer la dimension recherche au sein de l'école, il est raisonnablement prévu de recruter en catégorie 1 les prochains enseignants-chercheurs et, notamment, un professeur titulaire d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ; ainsi que la mise en place d'une formation interne à la recherche à l'attention du corps enseignant.

Un renforcement des relations avec le monde socio-économique qui cherche à améliorer les conditions des stages et l'insertion professionnelle après le 1^{er} cycle est constaté. L'école s'engage à créer un réseau structuré de partenaires privilégiés, à instaurer une semaine professionnalisante pour valoriser la diversité des métiers de l'architecture et à renforcer les actions de veille et de communication notamment avec la DRAC Grand-Est. L'école projette également de créer une licence professionnelle en lien avec les acteurs locaux pour assurer une meilleure insertion dans le milieu professionnel aux étudiants ne poursuivant pas en 2^e cycle. Ces actions sont cohérentes avec les recommandations du Hcéres, mais une attention particulière devra être portée au bilan des apports des partenariats à la formation.

Qualité pédagogique de l'offre de formation

Une organisation pédagogique renouvelée et innovante. En suivant les recommandations du Hcéres, l'ENSA de Nancy souhaite tester, pour le 1^{er} cycle, une maquette pédagogique allégée, en distinguant les compétences fondamentales des compétences complémentaires, et vérifier la mise en cohérence des apprentissages. Dans cette démarche, l'école souligne l'importance de maintenir les jeudis après-midi libres afin d'encourager la vie associative et de favoriser un équilibre de vie des étudiants. Le projet de formation vise la clarté et la stabilisation des pratiques pédagogiques en adéquation avec le calendrier pédagogique. L'atelier de projet est envisagé comme lieu de convergence des autres enseignements favorisant ainsi le dialogue inter-champs. La question de la diversité des modalités d'évaluation est en réflexion.

La mise en place de l'approche par compétences (APC) est également planifiée pour le 2^e cycle. L'ENSA de Nancy rejoint le constat fait par le Hcéres d'une formation qui manque de structuration, de progressivité systématisée et d'un développement maîtrisé des compétences. Ainsi, elle prévoit la mise en place de l'approche par compétences en 2^e cycle, la remise en question du système de choix des domaines d'études des étudiants à chaque semestre, et la remise en place systématique des conseils de semestre, avec des représentants étudiants. Ces actions sont pleinement adaptées aux besoins d'évolution de la qualité pédagogique de l'offre de formation. Le recrutement récent d'une nouvelle direction des études devrait par ailleurs faciliter leur mise en place coordonnée.

L'offre de formation à l'international s'enrichit de nouveaux cours et ateliers de projet en langue anglaise. L'école ambitionne la mise en place d'un ensemble de cours, voire d'ateliers de projets en langue anglaise. En 2^e cycle, à l'occasion de l'arrêt imposé du recours au TOEIC, l'école propose de mettre en place des cours de langue plus professionnalisants et de dispenser certains enseignements de la maquette pédagogique directement en langue anglaise. Les modalités exactes de mise en place, de validation et le mode d'évaluation de substitution ne sont pas détaillés.

L'ouverture de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance est étudiée. L'école n'a pas les moyens de créer une offre de formation continue, mais elle propose de mutualiser un poste pour piloter la formation continue dans les ENSA du Grand-Est, de Strasbourg et de Nancy. De même pour la formation en alternance, le manque de moyens freine les ambitions de l'école malgré une attente forte de la part des étudiants et la possibilité d'accroître les ressources propres de l'établissement. Les cours du soir pourraient intégrer une formation à la recherche destinée aux enseignants et aux professionnels de l'architecture.

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

Un ensemble d'actions est mis en œuvre pour conforter l'attractivité effective de la formation. Afin de faire face à l'augmentation régulière des demandes d'admission en première année (25 % en moyenne durant les quatre dernières années), l'école souhaite expérimenter un processus de recrutement commun avec d'autres ENSA afin d'en simplifier l'organisation. L'ENSA de Nancy est surtout attractive au niveau de son 2^e cycle grâce à un positionnement clair de l'école sur les champs de l'histoire et du patrimoine, de la ruralité ou encore des filières bois. Il est recommandé que cette identité vienne aussi nourrir les enseignements du 1^{er} cycle.

L'école développe son attention sur la performance de ses formations, notamment en 1^{er} cycle. Dans le cadre du déploiement de l'APC, l'école propose de mettre en place un carnet de bord de suivi individuel des acquis d'apprentissage de l'étudiant, mais les moyens à mettre en œuvre ne sont pas définis. Le dossier d'accréditation annonce un renforcement du suivi du taux de réussite, et ce, pour mieux accompagner les étudiants dans leurs parcours, qu'ils soient destinés à rejoindre le cycle master ou d'autres formations connexes. L'école souhaite aussi évaluer rétroactivement la pertinence du recrutement des étudiants sur Parcoursup en regard de leur taux de réussite ultérieur. Un entretien sera proposé à chaque étudiant en difficulté en fin de 1^{er} cycle afin de l'informer des perspectives professionnelles ou des formations possibles à l'issue du DEEA. En 2^e cycle, l'objectif est de sécuriser les parcours des étudiants en difficulté. Au-delà des stages de master dont elle souhaite renforcer le suivi, l'ENSA de Nancy ambitionne d'encourager ses étudiants en difficulté à bénéficier d'une césure en cohérence avec leur projet professionnel, ou à se réorienter dans une des filières de master ne menant pas au DEA.

Des pistes sont en cours de réflexion pour améliorer la pertinence de la formation. L'ENSA de Nancy ne dispose pas d'un suivi des taux d'insertion des diplômés du 1^{er} cycle, qui n'ont pas poursuivi en 2^e cycle. Deux pistes sont engagées : la création, en 2022, d'une association d'anciens étudiants de l'école ; la réponse collective des ENSA à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir », si elle aboutit, permettra de bénéficier d'un observatoire de l'économie en architecture et de suivre, au-delà du taux d'insertion professionnelle, la diversité des parcours, en intégrant les diplômés du seul DEEA. Enfin, le recrutement d'une personne en charge de la professionnalisation devrait permettre d'améliorer les capacités de l'école à suivre les parcours des diplômés.

Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

Un plan de formation pour les enseignants et un renforcement de la dimension recherche est mis en place afin d'améliorer l'offre de formation. L'école se propose d'élargir le partenariat avec l'université de Lorraine afin de bénéficier de son expérience et de son offre de formations pour les enseignants. Une personne est recrutée à temps plein pour gérer les partenariats pédagogiques et socio-économiques.

L'école annonce une réorganisation du service des études et l'arrivée d'une nouvelle direction des études. Le service aura pour objectif d'élaborer un outil de pilotage permettant de croiser la maquette pédagogique avec le poids des heures enseignées et des heures de travail personnel, avec l'approche par compétences, afin de faire évoluer la maquette pédagogique. Le système d'évaluation des enseignements par les étudiants sera également adapté. La mise en place annoncée d'un conseil de perfectionnement en 2^e cycle devrait renforcer la qualité de la formation dispensée aux étudiants. Ce conseil permettra en effet de contrôler la bonne coordination des enseignements et d'accompagner la mise en place de l'approche par compétences en 2^e cycle. Il est à noter que l'outil d'évaluation des enseignements utilisé, Taïga, est largement obsolète et entrave l'agilité de l'établissement en termes de démarche qualité.

Conclusion

Points forts

- Une organisation pédagogique renouvelée et innovante ;
- Une diversification des pratiques pédagogiques qui se poursuit et s'étend aux modalités d'évaluation ;
- Une politique de formation soucieuse de l'insertion professionnelle des étudiants ;
- Une amélioration de la performance de la formation par la mise en place d'un carnet de bord permettant le suivi des acquis d'apprentissage de l'étudiant ;
- Une mise en place de l'approche par compétences pour réorganiser, coordonner et améliorer la lisibilité du deuxième cycle ;
- Une volonté affichée de structuration des partenariats, qu'ils soient régionaux, nationaux ou territoriaux.

Points faibles

- Une prise en compte de l'adossement de la formation à la recherche qui reste perfectible ;
- Des ambitions nombreuses, notamment pour les enseignements en anglais, mais parfois insuffisamment déclinées en actions, moyens et en échéanciers précis ;
- Une absence dommageable de formation continue et d'alternance ;
- Un projet d'internationalisation sans moyens humains identifiés parmi le corps enseignant.

Recommandations

- Pour l'ensemble des actions proposées, définir un calendrier, les échéances, les moyens à mettre en place, ainsi que les implications de chacune des communautés de l'école ;
- Mieux appuyer la formation, notamment en 1^{er} cycle, sur les forces avérées de la recherche de l'école ;
- Développer l'ouverture et l'adaptation de l'offre de formation aux publics de formation continue et en alternance, à l'échelle des ENSA du Grand-Est, de Strasbourg et de Nancy ;
- Préciser le rôle des enseignants dans le développement des partenariats internationaux.

Avis d'accréditation des formations

Formation du 1^{er} cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme d'études en architecture	Grade L	Favorable

Formation du 2^e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme d'État d'architecte	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement

Madame Lynne Franjé

Directrice du département d'évaluation des formations
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur

Nancy, le 5 octobre 2023

Réf. : GP-23/042

Objet : Observations concernant le rapport d'évaluation définitif formations

Madame la Directrice,

A la suite de la réception du rapport d'évaluation définitif concernant le projet de formations de l'école nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nancy, par le haut conseil de l'évaluation de la recherche et l'enseignement supérieur (HCERES) reçu le 28 septembre 2023, je tiens tout d'abord à remercier le comité d'experts pour la qualité du rapport fourni et des recommandations qu'il préconise, reflétant une bonne compréhension de la situation particulière de l'école et du ressenti des communautés sur la période évaluée.

Je remercie toutes les communautés et les représentants élus dans les instances issues de la réforme des écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage (ENSA.P) de 2018 ayant participé à l'élaboration du rapport d'autoévaluation, nous permettant collectivement, lors des auditions par les experts, de compléter, éclairer et argumenter les éléments communiqués. Je remercie également nos partenaires qui se sont mobilisés pour participer à ces auditions. Il est à noter que les experts dans leur posture et leur modalité pour mener leurs travaux ont agi avec beaucoup de bienveillance et d'écoute.

Ce rapport et ces recommandations, à la disposition de l'école, constituent dès à présent un cadre de référence précieux pour consolider la stratégie de l'école sur son pilotage et les priorités à mettre en œuvre concernant la pédagogie et la recherche. A ce jour, il est néanmoins nécessaire d'apporter les observations suivantes. En effet, le projet de formation a été réalisé sur une temporalité particulière pour l'ENSA de Nancy, sans l'expertise d'une direction des études au moment de l'évaluation. Depuis septembre 2023, le poste de directeur des études a été pourvu confortant l'équipe de direction composée également du secrétaire général, de la directrice de la recherche récemment recrutée, et de la directrice de l'établissement. Il en résulte une nouvelle dynamique porteuse d'un projet ambitieux.

La stratégie à l'international se précise dans le sillage de celle de l'Université de Lorraine. Il s'agit d'ancrer les formations dans une dynamique européenne et transfrontalière déjà présente de fait mais à conforter, et de cibler les autres partenariats internationaux, hors Europe, sur les universités partageant des thématiques connexes à nos axes de recherche et de pédagogie, dans l'idée de partages d'expériences et d'expertises sur des territoires étrangers très spécifiques mais dont les problématiques peuvent faire échos aux enjeux locaux du Grand-Est. Par les sujets de recherche et les partenariats pédagogiques qu'ils souhaitent porter, les enseignants-chercheurs sont en première ligne pour orienter cette stratégie, en veillant à ce qu'elle soit toujours cohérente avec le projet d'école. Un groupe de travail dédié a été créé en lien avec la CFVE et piloté par deux de ses membres.

La question de l'attractivité de l'école à l'international est également une priorité et concrètement, l'organisation d'enseignements existants en langue anglaise est en cours, à la fois pour y répondre mais aussi renforcer l'apprentissage en langue anglaise pour les étudiants francophone ; une nouvelle enseignante d'anglais a été recrutée pour la rentrée 2023 dans cet objectif. Les enseignants eux-mêmes sont partie prenante pour développer les cours en langue anglaise, certains d'entre eux ont déjà proposé de présenter certains cours en langue anglaise et sont ouverts à l'idée d'échanger en anglais avec les étudiants étrangers.

Par ailleurs, afin de faciliter les démarches et répondre à la demande grandissante d'inscription d'étudiants étrangers, un outil numérique *ad hoc* a été créé et mis en place dès la rentrée 2023 pour gérer les inscriptions des étudiants étrangers. Un parcours de formations dédié est également envisagé pour une mise en œuvre à la rentrée 2024, leur permettant de bénéficier d'enseignements adaptés à leur niveau, complémentaires et assurant une bonne progressivité des apprentissages, en partenariat avec leur université d'origine ; leur emploi du temps est ainsi anticipé et maîtrisé.

Politique et caractérisation de l'offre de formation

Dès le cycle licence, chaque champ disciplinaire intègre au moins un cours qui émane des thématiques de recherche des laboratoires, voire d'une recherche en cours. Cette pratique, pourtant ancrée depuis plusieurs années, n'a sans doute pas été suffisamment valorisée pendant l'évaluation mais restera un marqueur fort de l'école et sera confortée. Une particularité est aussi de ponctuer la fin du cycle licence par un exercice plus ambitieux que le rapport d'études, poussé vers un exercice valant mémoire de licence, qui permet de donner les premières clefs méthodologiques d'une démarche scientifique de recherche.

De plus, il est précisé que les unités de recherche accueillent régulièrement des étudiantes et étudiants, et environ 4 à 6 stagiaires étudiant à l'école par an. Une visite des laboratoires et une demi-journée consacrée à la recherche sont proposées dès la rentrée des masters pour sensibiliser les étudiants aux opportunités offertes par la recherche. Le cycle master comprend également un enseignement d'introduction à la recherche. Le mémoire de fin d'étude est l'occasion d'une mise en pratique et de développer davantage une démarche scientifique dans la continuité et la progressivité d'un mémoire de fin de licence. Il peut être approfondi par une mention recherche, en disposant d'un délai supplémentaire, ce qui peut aboutir à une poursuite en doctorat.

Qualité pédagogique de l'offre de formation

La nécessité de proposer une offre de formation continue n'est pas propre à l'ENSA de Nancy. C'est une question qui se pose à l'échelle des 20 ENSA(P) au sein de notre ministère de tutelle. La mutualisation des moyens fait partie des solutions proposées mais devra être déployée au niveau national dans un objectif de faire réseau avec les 20 ENSA(P). Localement à l'échelle du Grand-Est, l'idée est d'abord de connaître et faire connaître, puis de compléter les formations déjà existantes avec les partenariats des ENSA de Nancy et de Strasbourg, à savoir Envirobat, les CAUE, le conseil régional de l'Ordre, etc., et s'appuyer sur la puissance du réseau de la Conférence des Grandes Écoles pour cibler ce que les ENSA(P) peuvent apporter dans un environnement pluridisciplinaire.

Le parcours de formation continue à l'initiation à la recherche en cours d'élaboration à l'ENSA de Nancy devra être complémentaire aux formations existantes, par exemple celle proposée cette année par l'ENSAP de Lille et l'Université de Lille. Le projet pourra être rapidement opérationnel à l'ENSA de Nancy, est celui d'ouvrir les enseignements déjà existants des masters spécialisés à la formation continue, comme c'est le cas depuis la rentrée 2021 pour le master ABC.

Concernant l'évaluation du niveau en langue anglaise de la formation initiale, le TOEIC continuera d'être proposé aux étudiants pour celles et ceux qui le souhaitent, mais ne peut plus conditionner l'obtention du diplôme. Le niveau de langue sera donc évalué en interne, par l'enseignante nouvellement recrutée, à la fois pour adapter l'enseignement aux spécificités des études en architecture dans un objectif plus professionnalisant, et pour fixer les attendus en fonction d'un niveau équivalent au TOEIC précédemment exigé ; l'enseignante bénéficie des agréments pour l'évaluation du TOEIC. Dans certaines autres ENSA(P), les enseignants de langue sont issus du vivier de l'université, cela peut être une piste à suivre pour renforcer l'enseignement des langues en cycle master.

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

Il est assumé et nécessaire que le cycle licence reste un cycle de formations des fondamentaux. La spécificité que l'ENSA de Nancy souhaite développer est l'ouverture très tôt à la diversité des métiers de l'architecture et de proposer dès le cycle licence un accompagnement et des alternatives possibles à la poursuite classique en cycle master ; à la fois dans un objectif de maintenir un niveau d'excellence en cycle master, de répondre aux besoins des professions en tension, et d'adapter les parcours d'études aux diversités des débouchés et des projets des étudiantes et étudiants. En cela, la mise en place de parcours professionnels avec des établissements partenaires ou d'une licence professionnelle est une piste à étudier, leurs mises en œuvre doivent encore être précisées.

L'élaboration d'un carnet de bord illustrant l'approche par compétence mise en place en cycle licence est indispensable pour d'une part vérifier la pertinence des acquis d'apprentissage proposés, d'autre part permettre aux étudiants de mieux comprendre les attendus et leur propre progression face aux objectifs. Il permettra un accompagnement plus personnalisé pour guider les étudiants et étudiantes vers un parcours alternatif si besoin.

Concernant le cycle master, les spécificités des parcours de l'ENSA de Nancy ainsi que la possibilité de choisir un domaine d'études différent à chaque semestre font l'attractivité de l'école. Cette souplesse est appréciée par les étudiants, mais apportent aussi une source de difficultés pour garantir une bonne progressivité des acquis d'apprentissage. Lever cette difficulté est une des priorités de l'ENSA de Nancy, et une des solutions est de mettre en œuvre l'approche par compétence en cycle master. Elle permettra aussi de déceler des profils qui ont peut-être vocation à rejoindre un autre master universitaire que le DEA.

Comme pour le développement de la formation continue, l'apprentissage est une ambition à porter par les 20 ENSA(P). À l'échelle de Nancy, l'alternance est déjà présente ponctuellement en spécialité de master 2 et a vocation à se développer largement grâce au recrutement d'une personne à mi-temps sur le sujet.

Enfin, la constitution d'expertises mutualisées au service du réseau des ENSA(P) permettrait aussi de mettre en œuvre un process de recrutement commun pour la formation initiale, sur le modèle des INSA ou de Sciences Po.

En conclusion, l'élaboration d'un contrat d'établissement, qui n'existe pas encore, permettra à l'ENSA de Nancy de partager et corrélérer les objectifs et moyens avec le ministère de tutelle, que l'école déclinera en plan d'actions échelonnées jusqu'à la prochaine évaluation, associant les instances, groupes de travail et services concernés.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'informations, et vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma haute considération.



Gaëlle Perraudin

Directrice

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)